

# Procès-verbal d'Assemblée Générale

Association : Art des Lys

Le dix-neuf février deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, les membres de l'association l'Art des Lys se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Cédric Berthier, président de l'association, puis par Mme Mélaine Champagne.

Les secrétaires de séance, étaient Mme Mélaine Champagne, puis M. Cédric Berthier.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- ◆ Bilan fête des jeux ;
- ◆ Révision des statuts ; Changement de nom
- ◆ Adhésion démission ;
- ◆ Élection du bureau ;
- ◆ Budget et Projets 2025 ;
- ◆ Temps d'échanges.

## Bilan fête des jeux :

Le Bilan est satisfaisant. Les denrées alimentaires ayant été offertes par certains membres du bureau, il en ressort un bénéfice. Grâce aux généreux donateurs, petits et grands étaient enchantés et un bon nombre de participants sont repartis avec différents lots.

## Révision des statuts :

Une nouvelle rédaction des statuts est proposée avec intégration du nouveau nom de l'association et le changement de domiciliation.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix.

L'Assemblée adopte les nouveaux statuts à l'unanimité.

## Adhésion démission :

Mme Émilie Brodier a adressé sa démission.

M. Cédric Berthier présente sa démission de Président.

Après vote, la composition du nouveau bureau est :

Mme Mélaine Champagne, Présidente

M. Cédric Berthier Secrétaire

Mme Brigitte Spilmann Trésorière.

Ceux-ci exercent leur fonction conformément aux statuts. \*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Approbation du budget :

Le budget 2025 qui s'élève à 1259 € et dont les charges et les ressources s'équilibrent, est approuvé à l'unanimité.

Projets 2025 :

Le planning est défini à l'unanimité ; à savoir : carnaval le 16 mars, la fête des voisins le 31 mai, Histoire du village sous forme de rallye pédestre le 22 juin, Aide à l'animation du 14 juillet, un éventuel repas en septembre, Halloween le 31 octobre, Bourse aux jouets le 7 décembre suivi éventuellement d'un marché de Noël.

Toute modification sera débattue en réunion de bureau.

Temps d'échanges :

Finalité de l'organisation du carnaval.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h05.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint-Oulph, le 19 février 2025

Le Président de séance

Mélaine Champagne



Le Secrétaire de séance

Cédric Berthier

